

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Lyon, le 17 septembre 2025

Une nouvelle résidence pour accompagner le grand âge à Bron

Ce matin à Bron, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon, le Groupe associatif ACPPA et Lyon Métropole Habitat ont inauguré la résidence « Les Jasmins », un établissement médico-social moderne de 80 places, destiné à répondre aux besoins croissants d'accompagnement des personnes âgées sur le territoire.

Lauréat d'un appel à projets porté par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon, ce nouvel établissement a vu le jour grâce à la mobilisation conjointe de moyens nouveaux sur le territoire et à une opération menée en maîtrise d'ouvrage directe par Lyon Métropole Habitat, pour un coût total de 12,5 M€ TTC. L'ARS Auvergne Rhône-Alpes a contribué à hauteur de 2,07 M€ via son plan d'aide à l'investissement.

La résidence « Les Jasmins » est par ailleurs habilitée à l'aide sociale pour 35 places, grâce au soutien de la Métropole de Lyon. Cette habilitation permet d'accueillir des personnes âgées disposant de faibles ressources, garantissant ainsi l'accessibilité de l'établissement à tous, en cohérence avec la politique métropolitaine de solidarité et de soutien aux aînés.

À cette occasion, un hommage a été rendu à Mme Suzanne Oberléander, doyenne de la métropole, âgée de 109 ans et nouvellement résidente de l'EHPAD.

UN ÉTABLISSEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS DES AÎNÉS

La résidence « Les Jasmins » propose 80 places :

- 76 en hébergement permanent,
- 12 en unité de vie protégée,
- 4 en hébergement temporaire,
- 12 en Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).

Pensée pour offrir confort, sécurité et qualité de vie, elle comprend des chambres individuelles de 20 m² équipées de sanitaires privatifs et conçues pour être à la fois chaleureuses et fonctionnelles. Les espaces collectifs (accueil, restauration, salles de soins, PASA, salons conviviaux, terrasses aménagées) favorisent le lien social et l'inclusion dans la vie locale.

Conçue par l'atelier Dalmas architectes, la résidence s'organise autour d'un bâtiment en forme de « H », permettant une circulation fluide et une organisation adaptée des unités de vie. Un soin particulier a été apporté à l'aménagement intérieur et extérieur afin d'offrir un cadre apaisant et convivial, tout en garantissant des conditions optimales de travail pour les équipes.

L'établissement bénéficie d'équipements modernes : rails plafonniers, veilleuses anti-chutes, brasseurs d'air, espaces de repos dédiés au personnel, chariots ergonomiques motorisés. Ces choix contribuent à la qualité de vie des résidents comme à celle des professionnels.

Avec la résidence « Les Jasmins », la Métropole de Lyon, l'ARS Auvergne Rhône-Alpes et leurs partenaires poursuivent un objectif commun : développer une offre diversifiée et de qualité en faveur du bien vieillir.

La Métropole de Lyon, aux côtés de Lyon Métropole Habitat, accompagne le développement de nouvelles solutions d'hébergement adaptées aux besoins des seniors. Plus largement, la Métropole de Lyon accompagne l'investissement dans le secteur du grand âge et favorise la diversification de l'offre, avec le développement de logements adaptés, d'habitats inclusifs et d'un accompagnement renforcé au maintien à domicile, notamment grâce à des dispositifs de soutien aux services d'aide à domicile et à l'expérimentation d'un tarif solidaire pour les personnes âgées aux revenus modestes.

Co-autorité de tarification, au côté de la Métropole de Lyon, l'ARS Auvergne Rhône-Alpes œuvre à l'amélioration continue de la qualité de prise en charge dans les établissements médicalisés en faveur des personnes âgées. Au-delà de la prise en charge soignante ; l'ARS Auvergne Rhône-Alpes est garante de l'équilibre et de l'accessibilité de l'offre sur le territoire. Ainsi, par un plan d'aide à l'investissement, l'État accompagne les projets immobiliers des établissements médico-sociaux afin d'améliorer les conditions d'accueil des personnes âgées ainsi que les conditions de travail des professionnels qui en prennent soins. Cet accompagnement financier des projets au côté des collectivités territoriales, permet de limiter les prix de journées d'ouverture des établissements et ainsi garantir leur accessibilité.

Retrouvez plus d'informations sur l'établissement Les Jasmins [ICI](#)

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes - Service presse - 04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Métropole de Lyon : Marion- Morel - Tél : 06 77 04 30 39 - marion.morel@grandlyon.com

Lyon Métropole Habitat : Sophie Descroix - 06 86 08 83 21 - sdescroix@lmhabitat.fr

ACCPA : Morgane Hénaff - 06 40 82 40 15 - m.henaff@acppa.fr